Seneffe info...
VOTRE HEBDOMADAIRE COMMUNAL

Collecte des déchets

Pour toute question, demande ou réclamation
0800/11.799 - info@hygea.be - www.hygea.be

	Familleureux, Seneffe, Petit-Roeulx	Arquennes, Feluy
PMC	lundi 26 déc. & 9, 23 jan.	lundi 26 déc. & 9, 23 jan.
Conteneur papiers-cartons	lundi 9 jan.	lundi 26 déc. & 23 jan.
Déchets résiduels (moka)	jeudi 29 déc. & 12, 26 jan.	vendredi 30 déc. & 13, 27 jan.
Déchets organiques (vert)	jeudi 22, 29 déc. & 5, 12, 19, 26 jan.	vendredi 23, 30 déc. & 5, 12, 19, 26 jan.

Attention : Pour la collecte des déchets PMC (sacs bleus) seuls les sacs Hygea seront collectés. Rappel, le rouleau de 20 sacs est vendu au prix de 2,50€.

- Différents Services Hygea disponibles sur webshop.hygea.be
- Prochaines dates de collecte ? Pensez à télécharger l'application « RECYCLE »

Fermeture du Recyparc

Samedi 24 décembre 2022 (Réveillon de Noël) - Samedi 31 décembre (Réveillon de Nouvel An)

Collecte spéciale "sapins de Noël"

Attention ! ! ! Collecte spéciale "sapins de Noël".
Celle-ci est gratuite et s'effectuera uniquement les jours suivants :

- le lundi 9 janvier 2023 à Seneffe.
- le mardi 10 janvier 2023 à Feluy.
- le mercredi 11 janvier 2023 à Arquennes.
- le jeudi 12 janvier 2023 à Familleureux.
- le vendredi 13 janvier 2023 à Petit-Roeulx.

Les sapins doivent être déposés sur le trottoir la veille du passage après 18h00.
Ils doivent être débarrassés de leurs garnitures (guirlandes, décorations, etc.) et les pieds doivent être nus (pas de seaux, pots, mottes de terre, croix) sous peine de ne pas être ramassés.

Service Population :
Permanences des samedi 24 et 31 décembre supprimées

Veuillez trouver les horaires du service Population pendant les congés de fin d'année (du 27 décembre au 8 janvier 2023):

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 **sans rendez-vous** ;
- le mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 15h30 uniquement sur rendez-vous (e-guichet Seneffe) ;
- **les permanences du samedi 24 et 31 décembre 2022 sont supprimées.**

L'Administration et les membres du Collège communal vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !

Éclairage Public les Nuits de Noel et du Nouvel An

Début octobre, suite à la proposition d'Ores, la Commune de Seneffe avait décidé d'éteindre, sur son territoire, l'éclairage public entre minuit et cinq heures du matin.

Cette décision permet de contrer la hausse des prix de l'énergie et de réaliser des économies sur le territoire seneffois (soit 99.600 € sur la période)

Toutefois, afin d'anticiper la circulation plus dense sur nos routes lors des fêtes de fin d'année, la Commune de Seneffe, en concertation avec ORES, a décidé de laisser l'éclairage public fonctionnel durant les nuits du 24 au 25 décembre et du 31 décembre au 1er janvier.

Collecte de dons de produits d'hygiène

Du 5 au 22 décembre 2022, les membres de la Commission Commune Hospitalière lancent une collecte de dons de produits d'hygiène.

Vous pouvez déposer vos dons à la Bibliothèque de Seneffe et au CPAS de Seneffe durant leurs heures d'ouverture.

Les dons seront redistribués à l'association Saint Vincent de Paul

Nous vous remercions pour votre générosité.

Étrennes de fin d'année

Entre le 4 décembre 2022 et le 4 janvier 2023, les équipes d'Hygea procéderont à du porte-à-porte en vue de percevoir des étrennes de fin d'année.
Cette démarche sera réalisée en dehors des heures de service et à l'aide de leur véhicule personnel.
Pour éviter toute fraude, les collecteurs distribueront un document reprenant les dates de collectes pour 2023. Plus d'infos sur www.hygea.be ou par téléphone au 0800/11.799.

Collecte de sang

JE ME MOBILISE POUR SAUVER DES VIES

Le vendredi 23 décembre
de 16h à 18h30 à l'Espace Culturel de la Samme.

Agenda

Activités Maison de Quartier (Place Albert 1er, 1 - Arquennes)

Marche nordique active le 30 décembre de 13h30 à 15h45 (3€)

Plus d'infos : 067/67.05.63 - 0476/96.77.14

Ateliers informatiques

Informatique Débutant : les 10, 17 et 24 janvier de 9h à 11h.
6€ - **Inscription indispensable** - 067/52.17.87

Offre d'emploi

Espace Jeunes recherche des étudiants motivés pour assurer des animations lors des stages organisés pendant les vacances scolaires 2023.

La Commune de Seneffe recrute deux employé.e.s d'administration D4 ou D6 pour le service Finances (F/H/X)
Contrat APE – temps plein (36h/semaine)

Plus d'infos : www.seneffe.be

Fêtes de fin d'année : les feux d'artifice

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas. Elles apportent, avec elles, leurs lots de feux d'artifice.

La Commune de Seneffe vous rappelle que selon le Règlement Générale de Police, il est interdit de détenir, de distribuer ou d'exposer des pétards ou des pièces d'artifice sur la voie publique ou dans les établissements accessibles au public, sauf autorisation préalable de la Bourgmestre.

Sans accord de l'autorité communale, il est interdit de procéder à la vente ou à l'utilisation de matières et de produits potentiellement dangereux tels que des feux d'artifice ou des lanternes chinoises.